



## Baisee de mon salaire de base brut

Par **catmal**, le **06/06/2016** à **13:14**

Bonjour!rnAyant vérifier mes fiches de paies en totalités car chaque mois des erreurs!!!rnDurant l'année 2013, j'ai 3 mois dans l'année ou mon salaire brut à baisser de 280 euros ainsi que mes heures!!rnJe suis chaque mois depuis 10 ans à 151.57 heures par mois!!!rnPuis je réclamer??rnEt sur ma fiche de paie de Janvier 2016, j'ai été en maladie du 19 Novembre 2015 au 6 janvier 2016, j'ai repris le travail Janvier 2016 et sur ma fiche de paie, j'ai mon salaire de base de 1629,90...et on me retire 1919.56 d'indemnités brut de maladies et des éléments variables et donc me retrouve avec un brut de 84,85!!!! est ce légale???rnet elle me rajoute en dernière lignes mais indemnités de net donc un solde net de 1855.21!rnPeux t on retirer plus d'indemnités de congés payer que de salaire de base??rnMerci cordialement

Par **morobar**, le **06/06/2016** à **16:57**

Bonjour,rn[citation]Puis je réclamer?? rn[/citation]rnPersonne ne le fera pour vous.rnAttention prescription courte de 3 années glissantes.rnC'est fout pour les mois 01/02/03/04/05 de 2013.rnPour le reste je ne comprends rien à vos soustractions négativo-positives et la mention de congés payés sans prise effective de ces journées.

Par **catmal**, le **06/06/2016** à **20:18**

oui c'est fou!!! j'ai du boulot pour constater toutes les erreurs!!! Dans les accords d'entreprises,certains ne sont pas appliqués notamment pour les heures de nuits!rnnpour mes heures de nuits, je suis payés 1,32 en plus par heure!!rnLa prime d'ancienneté doit elle être

fixe chaque mois?  
Cordialement

Par **Lag0**, le **06/06/2016 à 20:29**

[citation]Attention prescription courte de 3 années glissantes.  
C'est fout pour les mois 01/02/03/04/05 de 2013. [/citation]  
Bonjour,  
Le délai de prescription de 3 ans est entré en vigueur le 17 juin 2013, avant, c'était 5 ans.  
Donc les dettes datant d'avant cette date ne seront prescrites qu'au 17 juin 2016, dans la limite des 5 ans.  
Donc ce n'est pas encore "foutu", mais il ne faut pas trainer...